

LES CARNETS DU TEMPS

Mensuel d'information culturelle du jeune officier

Vie professionnelle

Argumentation

Curiosité Vivacité

Examen

Discours

Réflexion



Culture

Soutien

Exposé

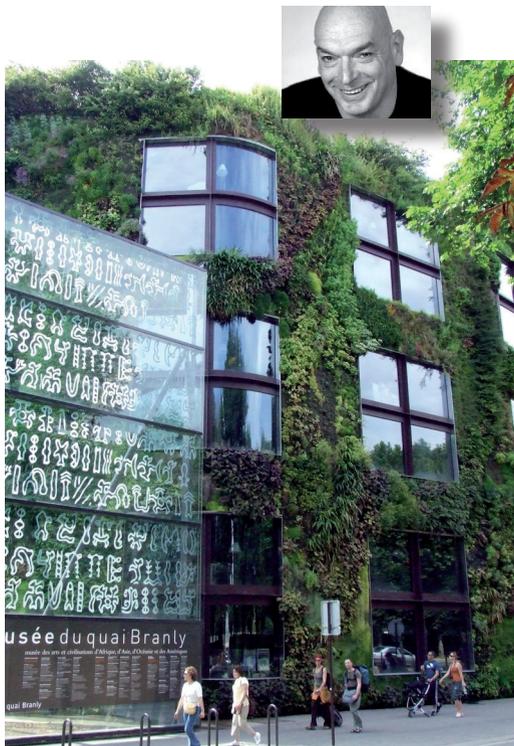


Encadrement

Compréhension

Engagement

- Les pays émergents
- La croissance
- Idéologie : Les utopies réactionnaires



Le musée du quai Branly à été imaginé et conçu par l'architecte Jean Nouvel. Il se compose de quatre bâtiments reliés par des passerelles et disposés sur un terrain de 39 000 m².

Avant-propos

Après les transformations effectuées dans le cadre d'*Air 2010*, les réformes de grande ampleur lancées à l'été 2008 soulignent la nécessité de s'adapter à un environnement qui a profondément évolué et évoluera encore dans un monde toujours plus complexe.

S'adapter au milieu est une des qualités fondamentales du chef militaire, qualité qui demande ouverture d'esprit, honnêteté intellectuelle et courage des remises en question, mais ne peut s'affirmer que sur la base de vastes connaissances. C'est ce à quoi le Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air) souhaite contribuer au travers des *Carnets du Temps*, en apportant une matière riche et variée visant à affermir la culture générale des capitaines du XXI^e siècle. En effet, il faut rester convaincu que « ...*la véritable école du commandement est la culture générale...* » (général de Gaulle : *Vers l'armée de métier*).

Les *Carnets du Temps* poursuivent ainsi leur objectif d'apporter aux jeunes officiers que vous êtes un fonds culturel indispensable, constitué de trois cents idées maîtresses relevant de onze domaines majeurs. Pour ce faire, le CEMS Air est aidé par un comité pédagogique composé de personnalités éminentes des mondes académique, diplomatique, universitaire et de la Défense qu'il convient ici de remercier pour leur précieuse contribution.

Je ne peux que vous encourager à lire régulièrement cette publication, à laquelle le Centre d'études stratégiques aérospatiales (CESA) participe pour une large part, et qui vous aidera à façonner vous-même les outils dont vous aurez besoin pour faire face aux situations complexes d'un monde toujours incertain.

Colonel Carlos Martinez,
commandant du Centre d'enseignement militaire supérieur Air



L'extinction des dinosaures ou
le choc des hypothèses

Centre d'enseignement militaire supérieur Air (CEMS Air)
1 place Joffre, 75007 PARIS

Directeur de la publication :
Col Carlos Martinez

Rédacteur en chef :
Lcl Nicolas Naudin

Rédacteur en chef adjoint :
Asp Gaëlle Vigy

Rédacteurs du CESA :
Adc Sylvaine Thébault (R)
Adj Jean-Paul Talimi
Sgt Cassandre Gruyer Davaïc
Sgt Fanny Coffin

Soutien technique :
Cne Denis Poucet
Cne Muriel Berger

Maquette :
M. Emmanuel Batisse
M. Philippe Bucher
Cal Stéphanie Pointin

Crédits photographiques :
Fonds documentaire de la
bibliothèque du CESA

Diffusion :
M. Pierre d'Andre
Cal Julien Biguine
Cal Tatiana Romany

Correspondance :
CEMS Air - BP 43
00445 ARMÉES
Tél. : 01 44 42 80 64
MTBA : 821 753 80 64
st.cesa@inet.air.defense.gouv.fr

Impression :
Atelier de photographie et de
reproduction de l'armée de l'air
(APRAA), 26 boulevard Victor
00450 ARMÉES

Direction de l'APRAA :
Lti Dominique Birades

Tirage 4 500 exemplaires

Les opinions émises dans les
articles n'engagent que la
responsabilité des auteurs.

TOUS DROITS DE REPRODUCTION RÉSERVÉS
ISSN 1769-4752

Relations internationales

Les pays émergents 4

Économie

Mesurer la croissance économique ?

Indicateurs et méthodes 6

Stratégie

La mutation de la stratégie d'action 8

Philosophie

L'universalité des Droits de l'homme

selon Mireille Delmas-Marty 10

Géopolitique

Les formes de l'islamisme sunnite 12

Histoire de l'aéronautique et de l'espace

L'aviation dans les opérations coloniales, 1919-1939 14

Droit et institutions

La concurrence 16

Sciences

L'extinction des dinosaures 18

Histoire

La bataille des Champs catalauniques 20

Pensée politique

Les utopies réactionnaires 22

La bibliothèque essentielle

La Montagne magique (Der Zauberberg)

de Thomas Mann (1875-1955) 24

Arts

Jean Nouvel, l'esthète en bâtiment 26

Au fil de la plume

..... 28

Les pays émergents

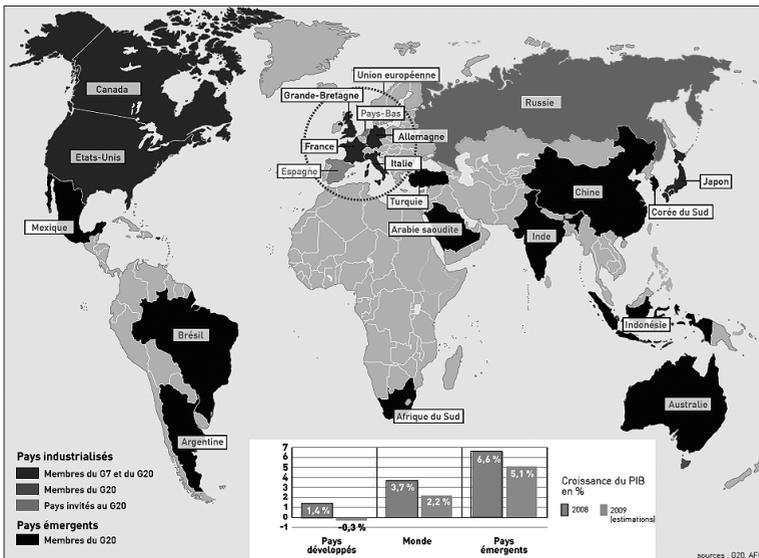
L'émergence de nouveaux acteurs sur la scène internationale bouleverse les relations extérieures des pays industrialisés et remet en cause le système actuel de gouvernance mondiale. Elle suscite en outre nombre de questions : qu'entend-on par pays émergents ? Quel rôle jouent-ils ? Comment les pays développés réagissent-ils face à ces pays de plus en plus perçus comme des concurrents économiques ?

La notion de pays émergents ne repose sur aucune définition *stricto sensu*. Elle qualifie des pays en développement dont l'économie est en transition, de l'exploitation agricole à l'industrialisation. Bien que leur produit national brut (PNB) par tête soit encore inférieur à celui des habitants des pays développés, et que leurs besoins d'infrastructures (voies de communication, logement) restent importants, ils occupent une place majeure dans les enjeux globaux et les négociations internationales d'aujourd'hui. Les BRIC (Brésil, Russie, Inde et Chine) et les BCIS (Brésil, Chine, Inde et Afrique du Sud) forment le noyau dur de ces pays : la Chine en raison de sa taille, de son dynamisme économique et de sa puissance militaire ; l'Inde du fait de sa démographie et de ses progrès techniques ; le Brésil pour son poids commercial et sa politique internationale ; la Russie pour sa stratégie économique ; et l'Afrique du Sud pour son leadership sur le continent africain. L'Argentine, l'Ukraine, la Corée du Sud ou les pays du Golfe peuvent aussi être classés dans cette catégorie.

Capables de s'imposer et de modifier les règles d'un système hérité de la seconde guerre mondiale, les pays émergents bousculent les habitudes des pays développés : de leur adhésion dépend l'élaboration effective d'accords intergouvernementaux sur l'environnement, les normes de travail ou les questions de santé publique. Or, jusqu'ici, leur engagement reste modeste. Ils refusent, à l'image de la Chine qui est en passe de devenir le plus gros pollueur de la planète, d'assumer des responsabilités qui reviennent, selon eux, aux vieux pays industrialisés. Une telle position perturbe inexorablement la donne internationale et soulève de nombreuses questions, dont certaines restent sans réponse tant les stratégies des pays émergents sont différentes et difficiles à décrypter (stratégies déterminées en fonction des dynamiques de développement à court, moyen ou long terme, des alliances stratégiques, des contraintes économiques et sociales, des besoins d'internationalisation des entreprises nationales, etc.).

La première de ces interrogations est liée à la légitimité de l'aide destinée aux pays émergents, qui s'imposent dorénavant comme des concurrents sérieux pour les pays industrialisés. Faut-il continuer à les aider ? Avec quels

objectifs, selon quels mécanismes et jusqu'à quand ? Renversant les normes établies par les institutions multilatérales que sont la Banque mondiale et le Fond monétaire international (FMI), ces pays introduisent de nouvelles références en matière de politique des changes et de gestion des marchés de capitaux, à l'instar du Brésil, de l'Argentine ou de la Russie qui remboursent leurs emprunts au FMI par anticipation. Dans le cadre de la crise économique et financière qui affecte les États-Unis et l'Europe, ils négocient même, en contrepartie d'une contribution plus large, leur influence sur le fonctionnement de ces institutions, qui demeurent depuis leur création la chasse gardée des grandes puissances.



La seconde interrogation est la volonté de ces pays à réorganiser l'action collective internationale, sur le modèle de la politique d'aide bilatérale chinoise. Concentrées sur un petit nombre de pays, les sommes avancées ne sont pas négligeables, mais sont loin de rivaliser avec celles des pays développés.

Cette question met surtout en lumière une réalité différente, celle de donateurs émergents qui recourent à des pratiques divergentes, traitent avec des États qui méprisent les règles de bonne gouvernance, prêtent à des pays en voie de développement dont la dette vient d'être annulée, ou véhiculent des modèles qui ne répondent pas aux orientations des pays développés.

En somme, le comportement des pays émergents dans le système international, qu'il soit coopératif ou compétitif, déterminera inévitablement le futur des régulations des biens publics mondiaux. Il constitue, de ce fait, un réel défi pour le système de gouvernance mondiale actuel et notamment pour l'Europe.

Sous la haute direction de monsieur André Lewin, ambassadeur de France

Lieutenant Élodie Bonin-Laurent
Chargée de recherches au CESA

Mesurer la croissance économique ?

Indicateurs et méthodes

Quelles sont les sources de la croissance économique ?

Pendant longtemps, les théories économiques ont considéré que les sources de la croissance, notamment le progrès technique, étaient *exogènes* (modèle de Robert Solow). Les nouvelles théories de la croissance contestent cette vision et proposent une explication de la croissance qui met l'accent sur deux facteurs *endogènes* : la connaissance et l'innovation. Selon cette approche, c'est grâce à l'accumulation des connaissances, à leur diversité (capital physique et humain, innovations techniques, systèmes de santé, éducation, R&D...) et à la prise en compte des effets positifs qu'elles engendrent pour d'autres secteurs qu'une économie croît de façon continue et durable. Dans ce contexte, l'intervention de l'État apparaît légitime lorsqu'elle vise à encourager l'innovation, à soutenir l'éducation et la recherche, à investir dans les infrastructures et donc à proposer un environnement institutionnel, politique, économique et fiscal favorable à la croissance.

Qu'est-ce que le taux de croissance d'une économie ?

La mesure de l'évolution du produit intérieur brut (PIB) de l'économie nationale est l'indicateur principal de l'activité économique d'un pays. Lorsqu'on dit de la France que son taux de croissance est égal à $x\%$, on mesure de fait l'évolution annuelle de son PIB en termes *réels*. **En effet, si le niveau général des prix change au cours de la période de référence, la valeur du PIB change aussi. Les économistes doivent donc corriger les effets de l'inflation en calculant le PIB réel à partir du PIB nominal.**

Comment mesurer le taux de croissance d'une économie ?

Pour calculer le taux de croissance de l'économie, les économistes disposent de plusieurs méthodes parmi lesquelles deux sont couramment utilisées :

- *la méthode des biens finals*. Selon cette méthode, le PIB résulte de la somme des biens finals consommés par les quatre catégories d'agents à l'origine des grands agrégats macroéconomiques : les ménages (la consommation), les entreprises (l'investissement), l'État (dépenses publiques) et l'étranger (importations, exportations). Le problème de cette méthode est qu'il est parfois difficile de distinguer un bien final d'un bien intermédiaire. Le risque est de comptabiliser deux fois le même bien dans le calcul du PIB (par exemple, les logiciels désignent à

- la fois un bien final vendu sur le marché et un bien intermédiaire qui intervient dans la fabrication d'autres biens comme les ordinateurs) ;
- *la méthode de la valeur ajoutée*. Elle permet de limiter les problèmes de double comptabilisation puisqu'elle suppose que la production de biens et de services finals nécessite la consommation de biens intermédiaires. La différence entre la valeur de ce que les entreprises perçoivent en échange de la vente de leurs produits et le coût des consommations intermédiaires utilisées pour les fabriquer est appelée *valeur ajoutée*. Le PIB correspond alors à la somme des valeurs ajoutées par toutes les entreprises.

Quelle que soit la méthode utilisée, la mesure du taux de croissance pose problème. En effet, les systèmes de comptabilité utilisés dans la plupart des pays pour calculer le PIB ne permettent pas d'évaluer l'activité économique de façon exhaustive. Ces systèmes ne prennent pas en considération l'économie souterraine ou la production domestique non salariée, notamment dans les services. On leur reproche également de ne pas distinguer les activités « nuisibles » (dégradation de l'environnement, production de cigarettes) des activités destinées à réparer ces nuisances (lutte contre le tabagisme, dépollution). Si ces reproches sont fondés, il convient de rappeler que le taux de croissance du PIB n'est pas un indicateur du bien-être de la société. Il s'agit simplement d'un indicateur de performance économique que les décideurs politiques utilisent afin de réguler l'activité économique conjoncturelle. Depuis une dizaine d'année toutefois, le choix de l'évolution du PIB comme indicateur de croissance est régulièrement remis en cause. Une commission de réflexion sur les instruments de mesure de la croissance a d'ailleurs été créée en 2008 à la demande du président de la République française, afin d'identifier les limites des indicateurs existants et de proposer un ou plusieurs autres indicateurs, à la fois réalistes et fiables, de la performance économique et du progrès social.

Bibliographie

Combemale P., Padiolleau C. et T. Jean, *Nouveau manuel de sciences économiques et sociales*, éditions La Découverte, 2007.

Mankiw N.G., *Principles of Macroeconomics*, South-Western/Thomson Publisher, Troisième édition, 2004.

Sous la haute direction de madame Denise Flouzat, recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.

La mutation de la stratégie d'action

Après 1945, la stratégie a connu une fragmentation due à l'émergence de nouvelles dimensions. La stratégie classique a été doublée, par le haut, d'une stratégie nucléaire, fondamentalement différente dans son principe. Par le bas, la stratégie classique s'est trouvée concurrencée par une stratégie révolutionnaire prolongeant et amplifiant les guérillas traditionnelles.

La stratégie classique est une stratégie d'action, qui vise à gagner la guerre, tandis que **la stratégie nucléaire** est une stratégie de dissuasion, qui vise d'abord à empêcher la guerre. Alors que la guérilla n'était qu'un procédé militaire imposé par les circonstances, **la guerre révolutionnaire** est un procédé à la fois politique et militaire, commandé par l'idéologie et susceptible d'obtenir des résultats décisifs, comme l'ont montré les guerres d'Indochine, ou d'Algérie.



Mirage 2000N

DR

La stratégie classique a connu une certaine stagnation théorique face à ces nouvelles concurrentes. Jusqu'aux années 1970, la plupart des états-majors ont essayé d'imaginer une troisième guerre mondiale qui ressemblait furieusement à la deuxième. Plusieurs mutations ont progressivement permis de sortir de cette stagnation et d'imaginer une stratégie d'action renouvelée.

C'est d'abord la révolution technique représentée par les armes de précision, qui permet d'envisager de nouveaux modèles opérationnels et de rompre avec le modèle lourd du corps de bataille mécanisé⁽¹⁾. De plus, on prend conscience des fonctions politiques des forces armées. À partir du livre fondateur de Sir James Cable⁽²⁾, on arrête de se polariser sur la guerre éventuelle pour s'intéresser à ce que font les armées et les marines dans les crises.

Dès lors, de nouvelles doctrines se développent, qui abandonnent la conception ancienne de la puissance pure en vue de la bataille décisive, au profit de la recherche de la souplesse et de la manœuvre : les armées de terre cherchent à alléger leur dispositif avec des forces d'action rapide ; les marines mettent l'accent sur la projection de puissance ; les aviations abandonnent la césure rigide entre aviation stratégique et aviation tactique pour promouvoir l'agilité (boucle OODA de Boyd) et l'attaque simultanée d'objectifs stratégiques et tactiques (planification de la campagne aérienne par le colonel Warden).

De toute cette agitation théorique et expérimentale semble émerger un modèle technique qui abolit le modèle stratégique traditionnel. Celui qui a la supériorité a une vision complète et instantanée du théâtre d'opérations, il identifie les cibles et les frappe à coup sûr, avec les armes de précision, et sans prendre de risques, avec les armes à grande portée. Le plus faible est condamné à encaisser les coups sans les rendre. C'est « *la guerre post-héroïque* » (Luttwak), dont la forme la plus extrême est le courant américain de la Révolution dans les affaires militaires (RAM) très actif depuis les années 1980 : des mutations techniques doivent engendrer des mutations doctrinales et organiques aboutissant à un nouveau modèle de force militaire. La guerre du Golfe en 1991, la guerre du Kosovo en 1999, la guerre d'Irak en 2003 constitueraient des démonstrations probantes de cette nouvelle domination de la technique.

Il est tout de même permis de se demander si ces démonstrations ne témoignent pas davantage d'un rapport de force déséquilibré que d'une mutation dans l'art de la guerre. Que les États-Unis et l'OTAN soient venus à bout d'un pays de dix millions d'habitants comme la Serbie n'a rien d'extraordinaire. Un commentateur malveillant a pu faire remarquer qu'il a fallu 178 jours de frappes aériennes pour obtenir ce résultat, alors que le *Blitzkrieg* allemand n'avait mis que 12 jours en 1941 pour permettre d'occuper toute la Yougoslavie.

Par ailleurs, si la mutation des moyens est certainement décisive, elle reste limitée à l'aspect militaire de la stratégie. Or, il est impératif de prendre pleinement en compte le volet politique, lui aussi en pleine transformation. La stratégie n'est pas réductible à un processus technique. La domination américaine a « tué » la stratégie classique, elle n'a pas tué la guerre. Il y a simplement eu un transfert vers des stratégies de conflit asymétrique, comme les Américains l'expérimentent aujourd'hui en Irak, face à un mélange de terrorisme et de guérilla urbaine.

La majorité des crises actuelles exige moins des moyens ultramodernes qu'une bonne adaptation au terrain et aux populations. C'est finalement la principale leçon des crises récentes : plutôt que de rêver à une guerre absolue, sans friction ni contrainte, il faut penser les guerres réelles dans leur diversité humaine. Tout en anticipant sur les éventuelles ruptures des prochaines décennies et en rêvant à la « Transformation », il faut aussi penser les exigences du présent.

1. En France, Guy Brossolet publie, en 1976, son *Essai sur la non-bataille* ; il est relayé en Allemagne par l'école de la défensive *Verteidigung*.

2. *Gunboat Diplomacy*, 1970.

L'universalité des Droits de l'homme selon Mireille Delmas-Marty

« *Les droits de l'homme doivent rester notre boussole, indiquer la direction à suivre. La proclamation de ces droits s'avère un idéal à atteindre par tous les peuples et les nations, pour tous les hommes et pour tous les organes de la société.* »

Membre de l'Institut universitaire de France, Mireille Delmas-Marty est une spécialiste des Droits de l'homme à l'échelle mondiale. La Déclaration universelle des Droits de l'homme (DUDH), pourtant en vigueur depuis soixante ans⁽¹⁾, reste pour elle un idéal d'universalité qu'il faut concrétiser. Dans le cadre de la mondialisation accélérée, celle-ci s'interroge notamment sur le processus d'internationalisation du droit.

Selon Mireille Delmas-Marty, seule l'acceptation des différences pourra viabiliser l'universalisation des Droits de l'homme car « *chaque homme n'accède à l'humanité que par la médiation d'une culture particulière* ». D'autre part, la conscience de l'égalité entre les hommes ne peut se construire qu'à travers des droits communs dégagés de toute suprématie. De ce point de vue, la DUDH représente pour la juriste un idéal d'universalisation puisqu'elle détient un caractère « *universel non exclusif* » qui appelle à intégrer les différences. Imprégnée de la notion de relativisme culturel, la déclaration chercherait à harmoniser les différents systèmes de droit nationaux ainsi que les différentes conceptions développées en matière de Droits de l'homme afin de les enrichir. Cependant, il est important selon elle que ces différences restent compatibles avec les principes fondateurs communs, qui sont les droits fondamentaux indivisibles, afin d'assurer l'unité de l'ordre juridique international. Le « pluralisme ordonné », qu'elle défend, permettrait précisément d'éviter que ne se mettent en place un universalisme trop rigide ou un relativisme trop souple. Il nous protégerait selon elle de l'hégémonisme, qui mène à l'application d'un modèle unique, mais aussi de la dispersion inefficace, dans le respect des Droits de l'homme, du commerce et de l'environnement.

Aujourd'hui, la multiplication des organismes contrôlant les Droits de l'homme, comme la Cour pénale internationale, ou de ceux chargés d'écouter les normes juridiques comme l'Organisation mondiale du commerce (OMC), montre que les États ont une réelle volonté politique d'assurer un système de protection fonctionnel des Droits de l'homme. Néanmoins, les

résistances à l'universalisation restent nombreuses. Certains pays rejettent le principe de recours devant un organisme international à caractère juridictionnel. D'autres dissocient encore les droits civils et politiques des droits économiques, sociaux et culturels ou pratiquent le repli de l'État-nation pour minimiser la portée des textes internationaux.

Par ailleurs, la mondialisation accélérée privilégie aujourd'hui la logique de marché sur celle des Droits de l'homme. En effet, le processus de globalisation économique s'est développé sans véritable ordre juridique mondial. Or, selon Mireille Delmas-Marty, pour limiter « *la globalisation des risques* » et accéder à « *une paix durable* », les Droits de l'homme doivent être associés au développement économique. De plus, cette inadaptation des dispositifs juridiques aux Droits de l'homme constitue aux yeux de la juriste un vrai problème moral car les valeurs marchandes prévalent maintenant sur l'idéal de justice. Même s'il est aujourd'hui admis que la valeur de l'être humain est supérieure à celle de la marchandise (Kant⁽²⁾), ce principe n'est pas encore appliqué dans les faits.

Par conséquent, Mireille Delmas-Marty en appelle à la création d'un nouvel ordre juridique mondial qui puisse bâtir une véritable éthique de la mondialisation. Elle préconise pour commencer l'application par la Cour européenne de sanctions pour violation d'un droit social ou économique lorsque cela entraîne celle d'un droit civil et politique (interprétation par « ricochet », G. Chen-Jonathan). Cependant, un problème majeur reste à résoudre : le dispositif européen ne prévoit pas que les Droits de l'homme applicables aux États le soient aux entreprises. Une harmonisation des différents niveaux de droit reste donc urgente pour qu'enfin la mondialisation puisse associer les Droits de l'homme aux marchés et adosser des exigences éthiques aux contraintes économiques.

Bibliographie

Vers un droit commun de l'humanité, Textuel, 1996.

Le Relatif et l'Universel, Fayard, 2004.

Le Pluralisme ordonné, Fayard, 2006.

1. La Déclaration universelle des Droits de l'homme a fêté ses 60 ans le 10 décembre 2008, cf. *Les Carnets du Temps* n° 54 de décembre 2008.

2. Selon Kant, ce qui a une dignité doit toujours prévaloir sur ce qui a un prix.

Sous la haute direction de madame Martine Méheut, présidente de l'Association européenne des enseignants

Les formes de l'islamisme sunnite

Apparu au xx^e siècle, l'islamisme est une idéologie politico-religieuse qui vise à instaurer un État islamique et à réunifier la communauté musulmane (ou *Oumma*). Cependant, ses origines remontent à la fixation de l'islam, et ses formes sont multiples.

À l'origine : des lectures différentes de l'islam

Après la rédaction du Coran au vii^e siècle, l'islam sunnite s'organise en différentes écoles juridiques qui entendent appliquer la loi islamique et ses fondements selon une interprétation – ou *ijtihad*. Ces écoles s'appuient en premier lieu sur le Coran et la Sunna, qui définit la coutume du Prophète, et, le cas échéant, sur plusieurs sources secondaires telles que le raisonnement par analogie, le consensus des savants ou la réflexion personnelle. Au xi^e siècle, les portes de l'*ijtihad* se ferment, limitant à quatre le nombre des écoles juridiques de l'islam.

Tandis que les écoles hanafite, malékite et chaféite laissent une place plus ou moins importante aux sources secondaires, l'école hanbalite, la plus rigoriste, reconnaît exclusivement le Coran et la Sunna comme sources de droit, et rejette tout jugement personnel. Développée en Iraq au ix^e siècle, elle s'implantera en Arabie Saoudite, où l'essor du wahhabisme au xviii^e siècle lui donnera un nouveau souffle. Elle inspirera l'essentiel des mouvements islamistes du xx^e siècle.

L'islamisme : un phénomène politico-religieux

Tel qu'il est apparu dans les années 1970, l'islamisme résulte de la conjonction d'une idéologie et d'un phénomène social. L'islamisme apparaît dans le contexte des nationalismes naissants après le démantèlement de l'Empire ottoman et la création de nouveaux États, fruits de l'ingérence des pays occidentaux. Confrontés aux nouveaux enjeux du monde musulman, les mouvements islamistes veulent revenir à un islam « pur » et à la tradition des anciens, ou « *salaf* », et affirment leur compatibilité avec le monde moderne.

En particulier, l'abolition du califat en 1924 a contribué au morcellement de la communauté musulmane. C'est dans ce contexte que furent fondés par Hassan el-Banna, en 1928, les Frères musulmans, précurseurs des mouvements islamistes. Si la confrérie souhaite d'abord apporter un soutien aux populations défavorisées et diffuser l'instruction religieuse, elle se politise par la suite avec l'occupation de le Royaume-Uni en 1936, et lutte contre les

influences occidentales. Après la mort de son fondateur en 1949, un partisan, Sayyed Qotb, en infléchit la ligne politique dans un sens plus radical.

Dans les États issus de l'indépendance, la jeune génération donne une portée inédite à cette idéologie nouvelle : massivement désenchantée envers les élites au pouvoir, elle constitue un réservoir de partisans potentiels.

Islamisme ou islamismes ?

L'islamisme décline différents visages selon les contextes sociopolitiques et les méthodes et stratégies adoptées. Ainsi, si certains préfèrent la réforme par le haut – Banna et le Pakistanais Mawdoudi, fondateur de la *Jama'at-i islami*, entendent exercer une pression sur le pouvoir *via* une participation politique des classes moyennes –, l'islamisme révolutionnaire de Qotb inspire des mouvements appelant au *Jihad* guerrier.

Il existe donc une large palette d'islamismes, les uns visant à obtenir le pouvoir, les autres y participant, quand certains abandonnent le champ politique pour ne se consacrer qu'au prosélytisme pacifique ou, *a contrario*, à l'action violente (ainsi en est-il de mouvements comme *Al-Qaida*). De surcroît, l'instrumentalisation politique des mouvements islamistes par l'Occident a contribué à l'émergence de nouvelles manifestations du phénomène, par exemple en Afghanistan.

L'islamisme est donc loin d'être uniforme. Le cas du wahhabisme saoudien en atteste. Dès sa naissance en 1932, l'Arabie Saoudite, dont les fondateurs sont alliés à Abdel Wahhab depuis 1745 afin d'établir un État fondé sur la loi coranique, est devenue le porte-parole des musulmans luttant pour faire admettre l'islam comme seule référence identitaire. Aujourd'hui, cependant, son conservatisme social et politique, de même que son alliance objective avec les États-Unis, contrastent avec les mouvements islamistes révolutionnaires ou dotés d'un programme national – comme le Hamas.

En outre, à côté de formations s'inspirant de l'enseignement des Frères musulmans (comme le courant tunisien ou ottomaniste, qui se targue d'être l'héritier du califat), d'autres se distinguent de la vision coutumière de l'islamisme : ainsi, le *Tabligh*, courant universaliste et prosélyte, qui prône un islam accessible à chacun, reposant sur l'imitation du Prophète, insiste sur la séparation entre le politique et le religieux – et éveille ainsi les craintes de l'Arabie Saoudite.

L'aviation dans les opérations coloniales, 1919-1939

Pendant la plus grande partie de l'entre-deux-guerres, prises dans le tumulte des débats interarmées et le combat pour leur indépendance, les forces aériennes, à côté de leurs tâches traditionnelles, sont engagées dans d'importantes opérations de police et de guerres coloniales. Les missions qui sont confiées dans ce domaine à l'aviation en devenir jouent un rôle de premier plan dans leur institutionnalisation et dans la définition de nouvelles méthodes d'emploi.

L'*Air Control* à la britannique

Ayant accédé à l'indépendance le 1^{er} avril 1918 sous la pression des circonstances⁽¹⁾, l'aviation britannique se retrouve dans une situation des plus délicates lorsque survient la fin de la première guerre mondiale. Aussitôt consommée la victoire alliée, la *Navy* et l'*Army* reviennent en effet à la charge pour reprendre le contrôle des moyens aériens qui leur ont été confisqués pour permettre l'autonomisation de la *Royal Air Force* (RAF). Face aux menaces qui pèsent sur son armée, le maréchal de l'air Hugh Trenchard, soutenu par Winston Churchill, ministre de la Guerre et de l'Air, entreprend d'inventer une mission susceptible de préserver son unité, si péniblement acquise. « *Je me retrouvais, écrit-il, à la tête d'un néant, à part deux tas de débris, l'un de briques et de mortier, l'autre d'hommes* ». Aussi s'engage-t-il dans une opération d'instrumentalisation dont le but consiste à montrer aux autorités politiques et militaires de son pays l'utilité insigne de l'aviation dans le maintien de l'ordre dans l'Empire, en proie à de multiples soubresauts. L'*Air Control* – tel est le nom que le chef d'état-major de la *Royal Air Force* attribue à cette doctrine – consiste à remplacer par quelques escadrilles bien réparties les trop nombreuses forces terrestres affectées à la protection des colonies britanniques. En 1921, 6 *squadrons* stationnent en Égypte, 5 en Irak et 8 aux Indes et, dès le milieu de la même décennie, la RAF, forte de ses succès, a désormais droit de cité dans le système militaire national.

La police coloniale à la française

Lorsque prend fin la Grande Guerre, l'aviation française possède une expérience non négligeable dans le domaine de la police coloniale. Au Maroc, pendant les années qui ont précédé le conflit, elle est intervenue à diverses reprises dans des tâches de maintien de l'ordre. Elle continue d'assumer ces dernières pendant la première moitié des années 1920, mais c'est au milieu

de cette même décennie, lors de la guerre du Rif, qu'elle connaît son engagement le plus intense. Face à l'insurrection des tribus marocaines dirigée par Abdel-Krim, la puissance coloniale déploie, hormis d'importantes troupes terrestres (85 bataillons organisés en 6 divisions d'infanterie) appuyées par des chars, de nombreux moyens aériens (22 groupes représentant 160 avions). Engagées dans des missions aussi diverses que le bombardement et le renseignement, mais aussi de ravitaillement des postes isolés, d'évacuation sanitaire et de guerre psychologique – il s'agit d'administrer la preuve de la puissance française à travers l'arme moderne que constitue l'aviation – les forces aériennes jouent un rôle de premier plan dans l'écrasement de la révolte. Elles continueront, tout au long des années 1930, avec certes beaucoup moins d'effectifs, à assurer la sécurité du territoire marocain et à lutter contre les derniers foyers insurrectionnels.

Un autre emploi remarquable de l'arme aérienne dans des opérations de police coloniale concerne le Levant, formé du Liban et de la Syrie, et placé sous mandat français au lendemain de la première guerre mondiale. Une révolte larvée s'est développée dans ces territoires difficiles depuis le début des années 1920, mais, en 1925, la situation évolue et prend le caractère d'une insurrection violente dans le *djebel druze*. Hormis 32 bataillons d'infanterie, les Français jettent dans les combats quelque 8 groupes d'aviation principalement équipés de *Breguet 14*. Ces unités opèrent, comme au Maroc, dans des bombardements, mais aussi en appui rapproché au profit des forces terrestres et des missions d'évacuation sanitaire.



Le *Breguet 14*, bombardier français pouvant porter 520 livres de bombes. Musée de l'Air.

1. Cf. *Les Carnets du Temps* n° 30, sept. 06, *La Royal Air Force, première force aérienne indépendante au monde*.

La concurrence

Au cœur de l'économie de marché, la concurrence est conçue comme la garantie du pluralisme de la société. La lutte contre les distorsions qui peuvent l'affecter est ainsi une priorité dans les pays occidentaux qui ont tous engagé une politique de déréglementation visant à libérer les initiatives et élaboré un droit spécifique dont l'objet est de protéger le libre jeu des marchés.

La logique de l'économie de marché repose sur la multiplicité des centres de décision et sur la réalisation d'un équilibre général rationnel obtenu grâce à un système des prix issu du libre jeu de l'offre et de la demande. Ce libre jeu suppose que plusieurs conditions soient remplies, au premier rang desquelles se trouve la concurrence parfaite : aucun producteur, ni aucun consommateur ne peut influencer sur les prix, ils ne peuvent que s'y adapter.

Pourtant, l'histoire nous apprend que la concurrence est souvent imparfaite et le jeu du marché faussé. Le souci de corriger les excès du capitalisme sur le plan social tout comme la nécessité de reconstruire et développer les économies après les crises et les guerres du xx^e siècle ont conduit les États-providence à mettre en place des politiques dirigistes d'aides diverses et de contrôle des prix s'exprimant par la constitution d'un vaste secteur public et par la prolifération d'une réglementation toujours plus complexe.

Cette approche a cependant été remise en cause. L'interventionnisme étatique aurait en réalité pour effet de substituer un équilibre artificiel aux disciplines du marché : les restrictions apportées à la liberté d'entreprendre réduisent le jeu de la concurrence en conférant des rentes de situation ; de même, les contraintes qui brident l'action des agents économiques contribuent à freiner leur dynamisme, à fausser les mécanismes de formation des prix et à retarder l'effort indispensable d'adaptation et d'innovation. La fin du protectorat de l'État sur l'économie et la société est alors posée comme une condition pour sortir de la crise. Conçue en termes économiques, la concurrence est ainsi facteur de développement. Mais, en droit, elle apparaît même comme une valeur en soi : pour les théoriciens néo-libéraux, le marché non seulement est plus efficace mais il est aussi le garant de la liberté et du pluralisme de la société car l'ordre qu'il crée échappe à l'arbitraire d'une

instance de régulation supérieure et n'obéit à aucune hiérarchie de buts socialement déterminée, puisqu'il est le résultat spontané de l'ajustement mutuel d'actions individuelles. C'est donc au nom de l'intérêt général que la concurrence est recherchée.

Pour cela, une politique de déréglementation a été lancée dans tous les pays occidentaux. La construction européenne a d'ailleurs visé d'emblée la suppression progressive des réglementations nationales faisant obstacle à la libre circulation des marchandises, des capitaux, des personnes et des services ou créant des distorsions de concurrence. Ont été successivement concernés les transports, puis l'audiovisuel et les télécommunications où les monopoles publics ont été remis en cause, les banques, le secteur de l'urbanisme et du logement, enfin le secteur de l'énergie. Ce démantèlement réglementaire s'attache aussi aux dispositifs d'ensemble : en France, l'ordonnance du 1^{er} décembre 1986, intégrée depuis dans le Code de commerce, consacre ainsi le retour à des « *prix librement déterminés par le jeu de la concurrence.* »

Mais la dérégulation ne suffit pas ; encore faut-il pouvoir lutter contre toute entrave à la concurrence. Les droits de propriété et le droit des obligations (contrats et responsabilité civile), qui encadrent déjà l'activité économique, ne peuvent pas garantir à eux seuls le fonctionnement correct des marchés.

Un droit spécifique a donc dû être élaboré, et très logiquement les économies les plus ouvertes ont les dispositifs les plus complets : la législation anti-trust des États-Unis en témoigne. De même, en France, le développement de ce droit est corrélé avec les progrès de la concurrence. Institué en 1986, le Conseil de la concurrence, organisme indépendant du Gouvernement, contribue ainsi à instaurer une discipline crédible en réprimant l'abus de puissance économique et en garantissant aux opérateurs à la fois la liberté de fixer un prix et un libre accès au marché. Son action est complétée par celle de la Commission européenne qui pratique une politique de concurrence affirmée (contrôle des projets de fusions, des aides publiques, actions en faveur de la privatisation des entreprises publiques, etc.), non sans rencontrer cependant des résistances de la part des opinions publiques qui restent attachées, dans certains pays, au rôle tutélaire de l'État et des services publics.

L'extinction des dinosaures

Les dinosaures sont des vertébrés ayant vécu sur Terre pendant 160 millions d'années. La communauté scientifique admet leur extinction à la fin du crétacé, il y a 65 millions d'années. Cependant, l'explication est encore incertaine et fait l'objet de vives controverses.

Il est plus exact de parler de crise du crétacé-tertiaire que d'extinction totale, car les dinosaures sont répartis en deux ordres : les ornithischiens, qui se sont tous éteints, et les saurischiens, qui ont donné naissance aux oiseaux. Par ailleurs, cette extinction a touché d'autres espèces animales, tels que des mammifères⁽¹⁾ ou des végétaux, sur tous les continents et dans tous les océans. Si différentes hypothèses ont été avancées pour expliquer la disparition des dinosaures, actuellement, trois d'entre elles prédominent.

L'étude des roches de la fin du crétacé fait apparaître des taux anormalement élevés d'iridium. Ce phénomène se retrouve partout dans le monde. Or, ce métal lourd est très rare à la surface de la Terre et se trouve dans le manteau magmatique ou dans certains objets célestes comme les météorites.

En 1980, des géologues ont émis l'hypothèse qu'un astéroïde aurait percuté la Terre. Les conséquences de cette catastrophe ont été nombreuses : incendies, tremblements de terre, tsunamis mais aussi modification du climat mondial due aux poussières et cendres rejetées dans l'atmosphère, pluies acides, réduction de la photosynthèse des plantes... Les herbivores auraient été les premiers touchés, puis les carnivores, qui s'en nourrissent.

La fin du crétacé a également été marquée par un volcanisme intense, en particulier en Inde. Durant plus de cinq cent mille ans, des volcans ont recouvert la région du Deccan de 2 500 mètres de basalte sur une surface égale à celle de la France et ils ont rejeté dans l'atmosphère une quantité de gaz carbonique équivalente à la moitié de celle que contiennent les océans. Cela pourrait expliquer le taux d'iridium présent dans les strates géologiques et l'extinction massive de cette époque.

Par ailleurs, un recul des océans lié à une chute de trente mètres du niveau des mers et la disparition de mers comme la Téthys au nord de l'Afrique par le jeu de la tectonique des plaques auraient eux aussi causé des modifications écologiques. Avec plus de terres émergées, l'écart thermique entre les saisons s'est amplifié et les dinosaures, à sang froid, ne se seraient pas adaptés. De plus, les perturbations et les ruptures de chaînes alimentaires auraient entraîné des disparitions massives.

Chacune des trois hypothèses rend bien compte de la disparition des dinosaures et des autres espèces ainsi que des taux d'iridium. Cependant, les spécialistes sont en désaccord quant à leur importance relative.

De plus en plus d'éléments viennent étayer l'hypothèse de l'astéroïde « tueur ». En effet, un cratère de météorite de 170 kilomètres de diamètre, en accord avec les chiffres théoriques, a été découvert en 1990 dans la péninsule du Yucatan. Il date exactement de la fin du crétacé. La présence de quartz choqués dans toutes les strates géologiques mondiale datant de cette époque atteste de la chute d'un astéroïde de plus de 10 kilomètres à la vitesse de 20 kilomètres par seconde.

Cependant, depuis 2002, il apparaît que celui-ci serait tombé sur notre planète trois cent mille ans trop tôt pour être la cause d'une telle extinction. Ce serait donc l'hypothèse volcanique qui s'avérerait l'origine principale. D'ailleurs, les extinctions n'ont pas été aussi rapides qu'on le pensait. L'hypothèse du recul océanique aurait déjà joué plusieurs centaines de milliers d'années avant en tuant de nombreuses espèces de plancton, base de plusieurs chaînes alimentaires.

Le nombre d'hypothèses portant sur l'extinction des dinosaures montre l'intérêt qu'elle peut susciter tout autant que la difficulté à résoudre les problèmes qu'elle pose. Actuellement trois théories prédominent : une impliquant la chute d'un objet céleste, une autre une augmentation du volcanisme et la dernière le recul des océans.

Il ne fait plus de doute que la disparition rapide et massive des dinosaures résulte de ces trois causes, mais les scientifiques ignorent encore laquelle des trois est prédominante. Une réponse tranchée sur cette question apporterait indéniablement des éclaircissements sur les menaces qui pèsent actuellement sur de nombreuses espèces.



Localisation du cratère laissé par la météorite qui serait la cause de la disparition des dinosaures.

1. Les mammifères sont apparus au début du trias, en même temps que les dinosaures, il y a plus de 200 millions d'années.

La bataille des Champs catalauniques

En 451 apr. J.-C., sur le lieu dit des « Champs catalauniques », deux armées s’opposent. L’une est commandée par le patrice romain Aetius, l’autre par Attila, chef des Huns. La date de la bataille est imprécise⁽¹⁾, la localisation l’est plus encore⁽²⁾. Au XIX^e siècle, cet affrontement se transforme en un mythe et en une image d’Épinal, ceux de la victoire de l’Europe occidentale chrétienne sur les « hordes » païennes venues d’Europe orientale.

C’est la soif de conquête qui amène Attila à partir en guerre contre l’Empire romain d’Occident. Pour s’assurer la paix, Constantinople lui verse un lourd tribut, pratique à laquelle le Sénat met fin à la mort de l’empereur Théodose II. Privé de ces ressources, Attila tourne ses visées expansionnistes vers l’Empire d’Occident et demande la main d’Honorina, sœur de l’empereur Valentinien III. Le chef hunn compte sur quelques alliés, dont Genséric, roi des Vandales, qui lui a proposé une alliance, espérant ainsi s’approprier le territoire des Wisigoths, l’Aquitaine actuelle. Arguant qu’il vient sauver sa « fiancée » menacée par son frère d’être enfermée dans un couvent, Attila lance ses armées sur l’Empire d’Occident et parvient sans réelle opposition jusque Metz⁽¹⁾ qu’il ravage. Puis il gagne Paris, qui résiste, galvanisé par les exhortations de sainte Geneviève. Attila décide alors de marcher sur Orléans. Informé de cette décision, Aetius occupe la cité orléanaise.

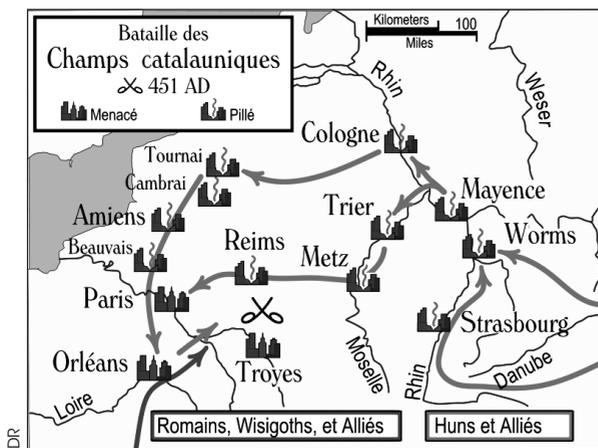
Les deux armées qui s’affrontent ont en commun d’être disparates. La première, forte de 150 000 hommes, forme une coalition de Gallo-Romains et de peuples fédérés autour de Rome. Le patrice romain Aetius compte en effet sur quelques corps de légionnaires romains, sur les Wisigoths de Théodoric, les Francs de Mérovée, les Burgondes de Gondioc, les Alains de Sangiban – dont la loyauté est mitigée... – ainsi que des hommes venant de toute la Gaule et formant des « bandes » à la moralité douteuse, appelées Bagaudes. Au total, 150 000 hommes. L’armée hunnique est quant à elle une composition éclatée⁽⁴⁾ dans laquelle les Huns sont minoritaires. Au total, 500 000 à 700 000 hommes environ se seraient combattus dans un rapport de force penchant plutôt du côté des Huns.

Le combat commence de nuit. Aetius affronte les Gépides dans une première rencontre qui fait 30 000 morts. Le jour se lève et la grande bataille commence. Les pertes sont très élevées des deux côtés, mais les troupes

d’Aetius, équipées à la romaine, prennent le dessus dans la lutte rapprochée : il combat sur une aile de son dispositif, envoie à l’assaut les Burgondes et les Francs mais garde la cavalerie wisigothe pour l’attaque finale. Les Huns sont repoussés et poursuivis par les Wisigoths, dont le chef Théodoric I^{er} est tué.

Aetius se contente ensuite d’observer les mouvements des Huns. Attila reflué alors lentement vers l’est, « escorté » de loin par Aetius qui, incapable de porter le coup de grâce, se limite à prévenir de nouveaux pillages. La bataille reste donc sans réel vainqueur.

Aussitôt récupérée par l’Église qui y voit le triomphe de la chrétienté sur le paganisme⁽⁵⁾, la bataille des Champs catalauniques réunit pour la première fois sur les terres occidentales une coalition de peuples contre un ennemi commun.. Elle permet, encore pour un temps, le maintien de l’Empire et enracine durablement la présence des peuples barbares fédérés sur le sol romain. Cependant, elle n’arrête pas les Huns, qui repartent l’année suivante à l’assaut de Rome.



Belligérants	
Empire romain	Huns
Wisigoths	Ostrogoths
Francs	Gépides
Alains	Hérules
Burgondes	Skires
Armoricains	Ruges
Saxons	Pannoniens
Bagaudes	Akatzires
Sarmates	Gélons

Commandants	
Aetius	Attila
Théodoric I ^{er} †	Valamir
Mérovée	Ardaric
Gondioc	Bérik
Sangiban	

Itinéraires probables des Huns comme ils ont envahi la Gaule, montrant le destin des villes principales dans leur chemin.

1. Juin ou septembre 451.
2. Près de Troyes pour la majorité des spécialistes, au nord-est de Châlons en Champagne pour certains.
3. 7 avril 451.
4. Germains, Francs, Suèves, Gépides, Hérules, Pannoniens...
5. On y relit l’exploit de Constantin, victorieux sous le signe de la croix lors de la bataille du pont Milvius en 312.

Sous la haute direction de monsieur François Pernot, maître de conférences en histoire moderne

Les utopies réactionnaires

L'irrationalité idéologique réactionnaire naît d'un rejet de la modernité et se réclame d'un monde disparu imaginaire. Le rejet peut porter sur l'un ou l'autre caractère de la modernité ou s'applique à la modernité en général.

Les utopies réactionnaires tiennent la modernité pour la source exclusive de tous les maux et se proposent de trouver le salut dans son renversement. Cette attitude est irrationnelle et donc idéologique pour trois raisons. Elle soutient, d'abord, que la modernité est intrinsèquement mauvaise, alors qu'elle induit des développements heureux et malheureux à la fois, plus ou moins dans chaque sens, et réserve la capacité de peser plutôt dans un sens que dans l'autre, selon que les acteurs s'en tiennent à la raison ou versent dans l'irrationalité et l'idéologie. L'attitude est encore rendue irrationnelle par l'illusion qu'il serait possible de remonter le cours de l'histoire ou de le dévier radicalement, alors que la modernisation est aussi irrésistible que la néolithisation jadis, en raison des avantages et des supériorités qu'elle confère à qui l'adopte résolument. Enfin, l'irrationalité est portée à son comble par la croyance qu'une alternative quelconque serait idyllique, alors que la raison et l'expérience persuadent que toute condition humaine est condamnée à l'imperfection. Les développements idéologiques induits par l'irrationalité réactionnaire varient selon que l'antimodernité s'adresse à des aspects particuliers de la modernité ou la rejette en bloc.

L'antimodernité thématique s'attaque à tel ou tel caractère. La démocratie est dénoncée au nom des élites contre la plèbe, des vraies valeurs contre le règne de l'opinion, de l'esprit de compromis et du pacifisme contre les vertus viriles et guerrières, du désordre perpétuel contre l'ordre accepté et maintenu. La science est décriée, car elle sape les croyances et excite l'orgueil humain jusqu'à diviniser l'Homme, en le détournant de la conscience de ses limites et de son statut de créature. Le développement économique est assailli, pour détourner les humains de préoccupations spirituelles plus convenables vers des satisfactions matérielles et une quête insensée du toujours plus. Il transforme tout en marchandise et ne connaît d'autres frontières que la planète. L'individuation est accusée de ruiner la famille, la nation, les

Églises, les voisinages et, d'une manière générale, toutes les communautés tenues pour naturelles. Enfin, la différenciation des ordres fait perdre le sens de la hiérarchie des fins de l'homme au bénéfice d'un aplatissement général et d'une désorientation complète. Les recours proposés par la réaction consistent en retours à des passés plus décents. Ils ne correspondent jamais à ce qu'enseigne l'historiographie rationnelle. Ce sont des reconstructions idéologiques et utopiques, apparentées aux rêveries sur le bon vieux temps.

L'antimodernité totale est un phénomène plus actuel. Elle traduit le triomphe accompli de la modernité et son expansion planétaire. L'utopie réactionnaire, dans le cadre de l'unification planétaire des histoires humaines, suit aujourd'hui deux voies distinctes. L'une prend appui sur la conviction que la modernité est un produit culturel occidental, voire une arme idéologique de l'Occident pour dominer le monde. Elle nourrit des développements idéologiques induits par les compétitions à l'échelle planétaire, où la pluralité culturelle domine. C'est pourquoi l'idéologie tend à opposer les cultures aux cultures, les Droits de l'homme contre la *Charia*, la sinité contre l'américanité, l'hindhouité contre la christianité... Les cultures transformées en armes idéologiques n'ont qu'un rapport lointain et anecdotique avec les faits et les histoires. Elles subissent un traitement idéologique irrationnel, qui les transforme en intégrismes.

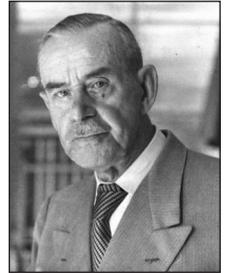
L'autre voie est plus radicale, qui dénonce la modernité en tant que telle et non plus comme un produit culturel susceptible de recevoir des transcriptions plus acceptables. Les expressions les plus extrêmes vont jusqu'à incriminer l'espèce humaine et à souhaiter sa disparition dans un sursaut nihiliste. Des variantes plus modérées voudraient imposer un état stationnaire, voire une régression vers des stades dépassés. C'est sur cette voie qu'il faut s'attendre aux développements idéologiques irrationnels du XXI^e siècle. En effet, les catastrophes et les crimes qui ont marqué, sous l'égide du communisme et du fascisme, les expériences progressistes et réactionnaires du XX^e siècle rendent peu probable leur reviviscence prochaine. Par ailleurs, elles retiennent trop de traits européens, pour convenir au reste du monde. Ces considérations doivent favoriser les intégrismes et l'écologisme réactionnaires.

La Montagne magique (Der Zauberberg) de Thomas Mann (1875-1955)

« *L'habitude est une somnolence, ou tout au moins un affaiblissement de la conscience du temps.* »

La Montagne magique est l'une des œuvres les plus influentes de la littérature allemande du xx^e siècle. À travers ce roman complexe, Thomas Mann a érigé une sorte d'essai philosophique et moral qui exprime le mal de la société moderne par l'intermédiaire du microcosme formé par les patients bourgeois d'un sanatorium. Cet ambitieux projet aura nécessité douze années d'écriture, dans une période où il s'est aussi attaché à mener des actions contre la guerre. Publiée en 1924, l'œuvre constitue dès lors le pilier de son édifice romanesque.

Hans Castorp, jeune ingénieur, décide d'aller tenir compagnie quelques semaines à son cousin Joachim, atteint de la tuberculose, au sanatorium de Davos en Suisse. Mais, bientôt, il se laisse aller à la douceur de l'atmosphère voluptueuse de cette vie paisible et protégée où le temps semble s'être arrêté. Une « tache humide » découverte sur une radio de ses poumons l'amène à se faire hospitaliser et à intégrer ce monde où la réalité de la Grande Guerre semble loin. Formé et éduqué par des patients issus d'une société de riches bourgeois et intellectuels, amoureux de la Russe Clawdia Chauchat, il demeurera sept ans au sanatorium. Mais, en 1914, « *l'assourdissant éclatement du funeste mélange de stupidité et d'irrationalité accumulé depuis trop longtemps* » vide la maison de santé. Hans se retrouve seul et confronté à la violence de la première guerre mondiale.



DR

La notion de temps

L'écriture de Mann reflète le lent passage du temps qui caractérise la vie au sanatorium, à travers des phrases longues et des réflexions philosophiques qui donnent l'impression d'une abstraction du temps. Le temps réel et le temps du récit semblent s'étirer comme s'ils s'étaient presque arrêtés. De cet effacement du temps naissent une mollesse et un envoûtement qui finissent par gagner autant Hans que le lecteur. Néanmoins, à l'opposé, il leur profite autant à l'un qu'à l'autre en leur permettant de s'acclimater à l'atmosphère de la Montagne et d'apprécier la vie au sanatorium.

Le reflet de la société allemande

Si la vie des gens « *d'en haut* » semble s'opposer radicalement à celle des habitants « *du plat pays* », il semble néanmoins que les premiers soient le reflet des seconds. En effet, la spiritualité esthétique et presque malade dont sont empreints les pensionnaires du sanatorium contraste avec les préoccupations de la « vraie vie » menée par les gens de la vallée. Néanmoins, ce microcosme d'aristocrates et de bourgeois malades, vivant leur douleur dans le confort d'une vie presque irréelle, semble n'être que la métaphore de la décadence d'une bourgeoisie et d'une Europe qui court à la catastrophe. À travers ce livre, Mann communique avec son époque et se fait le témoin d'une Allemagne perdue qui a inspiré son écriture.

Un roman d'initiation

Cette œuvre se présente comme un véritable roman initiatique et d'éducation. Au contact de pensionnaires qui sont de véritables pédagogues, et confronté à l'amour, Hans, qualifié de personne « moyenne », devient une personne exceptionnelle et sensible. Il abandonne la vie superficielle pour prendre le temps de parfaire sa culture. Deux puissants personnages, à l'image de l'Allemagne de Weimar déchirée par deux idéologies, se confrontent : l'Italien Settembrini, sorte de « **père de substitution** », partisan du progrès et de la Raison, et le jésuite Naphta, qui estime que seule la violence peut faire régner la fraternité entre les hommes. Si sa quête l'a mené à la mort, il n'en reste pas moins qu'elle lui aura permis d'assouplir son mode de pensée et d'approfondir ses réflexions.

Montagne magique ou meurtrière ?

La Montagne est magique dans la mesure où elle semble se situer au-delà de la réalité. Elle apparaît comme un monde artificiel où se mènent des discussions philosophiques qui s'alimentent en dehors d'un temps. Elle est aussi censée apporter la guérison, contrairement au mécanisme meurtrier de la guerre. Mais, à y regarder de plus près, le sanatorium n'en est finalement qu'un substitut tout aussi dangereux. La mort y est omniprésente, enlevant régulièrement des pensionnaires à la vie. La rechute paraît par conséquent inévitable, à l'image de Joachim qui revient pour mourir « en soldat et en brave ». La seule autre issue au sanatorium s'avère être la guerre, comme le démontre l'envoi de Hans au combat. En effet, nul ne peut échapper définitivement à la réalité et encore moins à la mort.

Sous la haute direction de monsieur Michel Jarrety, professeur à la Sorbonne

Jean Nouvel, l'esthète en bâtiment

Adeptes de la transparence et des jeux de lumière par l'association du verre et du métal, Jean Nouvel, pour qui « *l'avenir de l'architecture n'est pas architectural* », s'impose par une absence de style et une philosophie novatrice qui bouscule les normes traditionnelles. Selon lui, chaque nouveau projet doit « *toujours être en dialogue avec son environnement* ».

Attiré par les arts plastiques, Jean Nouvel entre en 1964 à l'École des Beaux-arts de Bordeaux en section architecture et intègre, deux ans plus tard, l'École nationale supérieure des beaux-arts de Paris. Formé par Claude Parent et Paul Virilio⁽¹⁾, il crée sa première agence avec François Seigneur. Partisan d'une évolution de l'architecture, il co-fonde le mouvement *Mars-1976* pour faire front aux héritiers de la *Charte d'Athènes*⁽²⁾ puis le syndicat de l'architecture, et se fait remarquer en organisant un contre-concours pour le réaménagement du quartier des Halles à Paris.

Après avoir dessiné quelques projets dans le Sud-Ouest de la France, sa région natale, puis en Île-de-France, il se fait un nom au sein de la communauté des architectes en remportant le concours pour la réalisation de l'**Institut du monde arabe**. Pont culturel, voulu par François Mitterrand, entre la France et le monde arabe, cet édifice s'insère entre la massive faculté de Jussieu, la Seine et le vieux Paris. L'édifice rappelle, à bien des égards, l'architecture orientale et ses moucharabihs traditionnels. La façade sud se compose de diaphragmes mobiles qui se meuvent en fonction de la lumière extérieure. L'ombre ainsi projetée dévoile une atmosphère inspirée des palais musulmans où les femmes peuvent s'affranchir des regards. Cette innovation dans l'agencement des volumes et la géométrie implacable font de ce bâtiment le site précurseur d'ouvrages qui ont changé l'orientation de l'architecture de la fin du xx^e siècle.

Privilégiant « *le concept et le contexte* » au graphisme, Jean Nouvel dessine ensuite le **Nemausus** de Nîmes, un complexe de logements sociaux en forme de coque de navire. Il couvre l'**opéra de Lyon** d'une verrière très décriée à l'époque, et réalise, tout de verre et d'acier, la **Fondation Cartier**



Jean Nouvel, l'opéra de Lyon. (1986-1993)

dédiée à l'art contemporain. Fort d'une renommée internationale, il est sollicité pour le **Dentsu Building** à Tokyo, l'extension du **musée Reina Sofia** à Madrid qui abrite le *Guernica* de Picasso ou encore le **tour Abgar** à Barcelone, un gratte-ciel dont la paroi en verre est incrustée de diodes, créant ainsi des formes colorées qui se reflètent sur des panneaux mobiles. Le **musée des Arts premiers du quai Branly**, sous la présidence de Jacques Chirac, s'émancipe des normes de la construction occidentale. Conçu comme « *un sas* » menant aux arts et civilisations des quatre continents, l'ouvrage comprend quatre bâtiments à l'architecture bien distincte qui communiquent par des passerelles ; un mur végétal, unique en son genre, tapisse un côté de la façade tandis que des « boîtes » suspendues abritent des pièces rares ou précieuses.



DR

Lauréat du **prix Pritzker** en 2008, récompense la plus prestigieuse de l'architecture, Jean Nouvel a été distingué pour « *sa poursuite courageuse de nouvelles idées et sa remise en cause des normes acceptées, afin de repousser les limites de son champ d'activité* » et pour « *la persistance, l'imagination, l'exubérance et, par-dessus tout, une insatiable envie d'expérimentation* ».

Cependant, l'architecte, souvent critiqué, a essuyé quelques revers : la **tour Sans Fin** à la Défense, surplombant la Grande Arche de Spreckelsen et dont l'extrémité devait disparaître dans le ciel, n'a pas vu le jour. Ses plans pour le **Stade de France** ou le réaménagement en jardin suspendu **du quartier des Halles** n'ont pas été retenus.

Actuellement, l'*Atelier Jean Nouvel*, créé en 1994, travaille sur de nombreux projets comme le **Louvre d'Abu Dhabi**, dont la structure, en forme d'oasis flottante, est conçue pour filtrer les rayons du soleil, la **tour de Verre à Manhattan**, la **tour Signal**⁽³⁾ à la Défense ou encore la **Philharmonie de Paris**. Cet auditorium symphonique, au cœur du parc de la Villette, répondra aux critères de la démarche de Haute qualité environnementale (HQE®) dans le cadre de l'engagement de la ville de Paris pour une politique de développement durable.

1. Fondateurs du groupe *Architecture Principe* et auteurs d'un manifeste sur l'architecture oblique.
2. Texte rédigé en 1933 jetant les bases de l'urbanisme progressiste défini par les quatre fonctions élémentaires : habiter, travailler, se distraire et circuler.
3. Une information non recoupée fait état de l'ajournement de la construction de ce projet pour des raisons financières.

La langue française d'aujourd'hui est le fruit d'un amalgame heureux entre la langue qui se diffusa à partir de l'Île-de-France et toutes celles qui s'étaient développées dans les autres provinces. Cette diversité d'origine, plus tard uniformisée de façon plus ou moins autoritaire, explique pourquoi chaque mot de la langue française a une histoire, pourquoi notre langue apparaît à la fois si belle et si complexe aux étrangers. Car même si notre langue, comme toute langue vivante, continue d'évoluer, elle conserve toutefois des règles fixes, des invariants qu'il est bon de rappeler.

Sa rareté en fait sa difficulté

« Mais il y avait des jours où la discussion à laquelle ils étaient censés apporter des arguments devenait tout à fait embrouillée et **abstruse**. » G. Orwell, 1984.

Terme peu usité dans la langue française, il n'en est pas moins très ancien car emprunté au latin dès le XII^e siècle. Le sens du verbe latin dont il est issu est « caché, mettre à l'écart ». Sa proximité avec « abstrait » ne doit pas pour autant faire penser qu'ils sont frères étant donné que leurs racines ont des sens complètement opposés. « Abstrait » vient de *tradere* « tirer » tandis que « abstrus » vient de *trudere* « pousser ».

« Que de révélations **abstruses**, simultanées, balbutiantes, s'obscurcissant par leur foule même, sortes de bégaiements du verbe. » Victor Hugo, *Les Travailleurs de la mer*.

1. Cette page n'entre pas dans le périmètre retenu pour l'oral du cycle de perfectionnement au commandement.

Le comité pédagogique

sous le haut patronage du général d'armée aérienne Stéphane Abrial,
chef d'état-major de l'armée de l'air

Jean-Marc Laurent, *général de brigade aérienne, secrétaire général du comité pédagogique, et directeur du Centre d'études stratégiques aérospatiales.*

Jean Tulard, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

Jean Baechler, *de l'Académie des sciences morales et politiques.*

André Lewin, *ambassadeur de France.*

Denise Flouzat, *recteur d'académie, professeur des universités et ancien membre du conseil de la politique monétaire de la Banque de France.*

Martine Méheut, *présidente de l'Association européenne des enseignants.*

Brigitte Debernardy, *contrôleur général des armées.*

Jean-Yves Daniel, *inspecteur général de l'Éducation nationale.*

Claude Carlier, *président de l'Institut d'histoire des conflits contemporains.*

Patrick Facon, *directeur de recherche au Service historique de la Défense, enseignant chercheur à l'université de Saint-Quentin-en-Yvelines.*

François Pernot, *maître de conférences en histoire moderne.*

Hervé Coutau-Bégarie, *directeur d'études à l'École pratique des hautes études.*

Alain Bévillard, *général de corps aérien, ancien inspecteur de l'armée de l'air.*

Les Carnets du Temps

Centre d'enseignement militaire supérieur Air

1, place Joffre

B.P. 43

00445 ARMÉES

www.eoaa.air.defense.gouv.fr